

Boralex : résultats financiers du deuxième trimestre 2011

Montréal (Québec), le 5 août 2011 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») enregistre des revenus de 54,0 M\$ au deuxième trimestre de 2011, soit une hausse de 47,1 % comparativement à la même période en 2010 attribuable à l'expansion de son secteur éolien et l'acquisition d'actifs.

(en millions de dollars, sauf les données par action)

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Produits de la vente d'énergie	54,0	36,7	136,0	87,7
BAIIA	21,7	5,4	59,5	23,2
Bénéfice net (Perte nette)	(5,1)	(4,7)	1,9	(2,7)
par action (de base) en dollars	(0,14)	(0,12)	0,05	(0,07)
Marge brute d'autofinancement	8,9	5,3	33,0	19,9

Au cours du deuxième trimestre, Boralex inscrit un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») de 21,7 M\$, une augmentation de 16,3 M\$ sur le deuxième trimestre de 2010. Cette hausse résulte en grande partie des impacts positifs de 11,9 M\$ de l'ajout des dix centrales de Fonds de revenu Boralex énergie (le « Fonds ») et de 5,4 M\$ générés par la mise en service des nouveaux sites éoliens. La Société enregistre pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2011 une perte nette de 5,1 M\$ ou 0,14 \$ par action par rapport à une perte nette de 4,7 M\$ ou 0,12 \$ par action à la même période en 2010. L'augmentation de la perte nette s'explique par un recul des résultats d'exploitation des centrales américaines aux résidus de bois et une hausse des frais de financement résultant de l'émission des débentures convertibles.

Monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex indique que « les résultats de la première moitié de l'exercice 2011 reflètent les retombées positives croissantes de la stratégie d'expansion de Boralex. La performance des actifs acquis du Fonds et la croissance de notre portefeuille éolien ont permis d'atténuer l'impact des conditions de marché difficiles pour les centrales américaines aux résidus de bois et la hausse des charges d'amortissement et de financement résultant de l'expansion récente de Boralex. » Monsieur Lemaire complète en soulignant que « les résultats du deuxième trimestre ont été affectés par des éléments conjoncturels hors de notre contrôle. »

« Le deuxième trimestre de Boralex est généralement le plus faible de l'année en raison du cycle saisonnier de nos activités; celui de 2011 ne fait pas exception » mentionne monsieur Jean-François Thibodeau, vice-président et chef de la direction financière de la Société. Il précise que « la situation actuelle du marché américain et les conditions de vent inférieures aux moyennes historiques en France ont amplifié l'effet de ce cycle saisonnier sur nos opérations au cours du dernier trimestre. »

Au cours du deuxième trimestre, il est à noter que Boralex a mis en service son premier site solaire de 4,5 MW dans le respect de l'échéancier et du budget prévu.

Résultats trimestriels sectoriels

Le secteur **éolien** continue de profiter de la contribution importante des nouveaux sites éoliens et réalise au deuxième trimestre de 2011 des produits de 15,2 M\$ et un BAIIA de 12,0 M\$, soit des hausses respectives de 65 % et 69 % par rapport au même trimestre en 2010. À la fin avril, les travaux de construction des deux premiers parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré, dans lesquels Boralex détient une participation de 50 %, ont été entamés. La Société et son partenaire comptent finaliser le financement de ces deux projets d'ici la fin de 2011. Également, en juin 2011, les deux projets éoliens communautaires développés conjointement par Boralex et des MRC du Québec, soit la MRC de Témiscouata et la MRC de La Côte-de-Beauré, ont tous deux été dotés de contrats de vente d'électricité d'une durée de 20 ans avec Hydro-Québec Distribution.

Pour ce qui est du secteur **hydroélectrique**, les produits ont progressé de près de sept fois pour atteindre 16,0 M\$, tandis que le BAIIA a été multiplié par 10,5 fois pour se chiffrer à 12,6 M\$ au deuxième trimestre de 2011. L'ajout des sept centrales du Fonds conjugué à des conditions hydrauliques favorables expliquent la bonne performance de ce secteur.

Le secteur des **résidus de bois** de Boralex a continué de faire face à un contexte d'affaires difficile aux États-Unis, marqué par la faiblesse actuelle des prix de vente de l'électricité sur le marché libre et par l'arrêt de la centrale d'Ashland en raison des difficultés à obtenir un contrat de vente. Rappelons également que le deuxième trimestre est généralement le plus faible de l'année pour les centrales thermiques américaines de Boralex, qui en profitent pour effectuer leurs travaux d'entretien périodiques du printemps. Conséquemment, pour la période de trois mois close le 30 juin 2011, ce secteur a réalisé des produits de 12,5 M\$ comparativement à 22,9 M\$ l'année précédente, en baisse de 10,4 M\$ ou de 45,4 %.

Enfin, les produits du secteur du **gaz naturel** se sont établis à 10,1 M\$ comparativement à 2,3 M\$ au même trimestre de l'année précédente, en raison de l'apport de 7,3 M\$ de la centrale canadienne jumelé à une augmentation de 0,5 M\$ des produits de la centrale française. Le BAIIA trimestriel s'est chiffré à 3,6 M\$, affichant une amélioration de 3,7 M\$ comparativement au même trimestre en 2010.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable totalisant une puissance installée de plus de 700 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec ses partenaires européen et canadien, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 400 MW additionnels. Employant près de 350 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et plus récemment, solaire. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, y compris celles concernant les résultats et performances futurs, sont basées sur les prévisions actuelles. L'exactitude de telles déclarations est sujette à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant occasionner une différence significative entre les résultats réels et ceux projetés, y compris, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, l'augmentation des prix et la disponibilité des matières premières, les fluctuations de diverses devises, la volatilité des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant l'industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

Les extraits des états financiers inclus dans ce communiqué contiennent aussi certaines mesures financières non reconnues selon les PCGR. Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités, la Société utilise le BAIIA et la marge brute d'autofinancement comme mesures de performance tel que défini dans les états financiers annexés au présent communiqué. Ces mesures ne sont pas conformes aux IFRS et n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS. Elles pourraient ne pas être comparables aux mesures utilisées par d'autres entreprises portant un nom similaire.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Madame Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Borex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@borex.com